

SEMINAIRE A LA COSOB A ALGER

LES OPCVM : DE LEUR CREATION A LEUR COMMERCIALISATION

« Le but du grand jeu de l'intermédiation financière : financer l'investissement en partageant les risques » Anton Brender.

INTRODUCTION ET OBSERVATIONS GENERALES

- D'une économie financière de dette à une économie financière de capital
- La segmentation des métiers
- Le besoin de financement des retraites
- La complexité croissante des opérations, des intervenants et du droit
- L'hyper réglementation et son coût de la réglementation
- L'aversion au risque et le consumérisme
- La formation de l'investisseur
- L'autorégulation

I- L'ECOSYSTEME DE LA GESTION COLLECTIVE EN FRANCE

I-1- LES ACTEURS OBLIGATOIRES OU « OBLIGES »

- La société de gestion
- Le dépositaire
- Le valorisateur
- Les émetteurs d'instruments financiers
- Les commissaires aux comptes
- Le commercialisateur, distributeur

I- 2- LES AUTRES ACTEURS

- Les analystes
- Les « notateurs »
- Les consultants et prestataires (appel d'offres, contrôle de conformité...)

I- 3- LES AUTORITES

- L'AMF
- Le CECEI, CRBF, la CB
- Le CESR
- Les associations professionnelles

I-4- LES TEXTES

- Les directives européennes
- Les lois, ordonnances et textes réglementaires : le code monétaire et financier
- Le règlement général de l'AMF (RGAMF) et ses instructions

I- 5- LES CLIENTS

- La notion d'investisseur qualifié
- Le client professionnel et la contrepartie éligible
- Le client non professionnel

II- LES PRODUITS D'ÉPARGNE COLLECTIVE

II-1- DISPOSITIONS COMMUNES AUX ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF EN VALEURS MOBILIERES

II-1-1- Constitution et agrément des OPCVM

- Les diverses formes juridique d'OPCVM : SICAV et FCP
- OPCVM conformes à la directive 85/611/CEE du 20 décembre 05
- Catégories de parts de FCP et d'actions de SICAV

II-1-2- Règles de fonctionnement

- Conditions de souscription et de rachat

- Montant minimum de l'actif
- Constitution et mutations de nouveaux compartiments
- Apports en nature
- Modifications : Mutations et Changements

- Dispositions comptables et financières

- Valorisation
- Règles d'investissements spécifiques
- Comptes annuels
- Acomptes et apports

- Frais supportés par l'OPCVM
- Mesure de l'engagement des OPCVM sur instruments financiers à terme

II-1-3- Information du public

- Prospectus complet
- Règles de distribution
- Valeur liquidative
- Règles de distribution spécifique à la cotation des OPCVM

II-1-4- Commercialisation sur le territoire de la République française d'OPCVM étrangers

- OPCVM coordonnés
- Autres OPCVM étrangers
- Obligations communes

II-2- LES DIVERS STATUTS DES OPCVM

II-2-1- OPCVM maîtres et nourriciers

- Information et contrôle
- Prospectus complet
- Fusion, scission, absorption, liquidation

II-2-2 - OPCVM réservés à certains investisseurs

- OPCVM à règles d'investissement allégées avec ou sans effet de levier

- Conditions de souscription et d'acquisition
- Valeur liquidative

- OPCVM à règles d'investissement allégées de fonds alternatifs

- Conditions de souscription et d'acquisition
- Valeur liquidative

- OPCVM contractuels

- Constitution
- Modalités de fonctionnement
- Souscription, acquisition, rachat et cession

II-3 – Les fonds communs de placement à risques (FCPR)

- Règles de constitution et fonctionnement

- Dispositions communes
- Constitution et agrément
- Règles de fonctionnement
- Information du public

- FCPR bénéficiant d'une procédure allégée

Constitution

- Déclaration et recueil des souscriptions
- OPCVM maîtres et nourriciers

Règles de fonctionnement

- Montant minimum de l'actif
- FCPR allégés à compartiments
- Apports en nature
- Modifications

Dispositions financières et comptables

Information des souscripteurs, conditions de rachat, souscription et cession

II-2-4- Fonds communs de placement d'entreprise et SICAV d'actionnariat salarié

- Constitution et agrément
- Règles de fonctionnement
- Information du public

II-2-5 - Fonds communs d'intervention sur les marchés à terme

II-2-6- OPCI,

III- LA VENTE ET LA COMMERCIALISATION D'OPCVM
--

III-1- OBSERVATIONS GENERALES

- La complexité du système
- Diversité des acteurs
- Diversité des statuts

- Diversité des modes de commercialisation
- Difficile connaissance chiffrée de l'activité
- Difficulté d'identification des responsabilités et de la justification des rémunérations
- Quelques chiffres

III-2- LES ACTEURS ET LES MODES DE COMMERCIALISATION

- Les réseaux bancaires
- Les SGP indépendantes
- Les CGP/CIF
- Les plateformes
- « Les nouveaux acteurs »
- La vente à distance
- La multigestion
- Le démarchage
- La coordination
- Le passeport européen
- Déontologie et jurisprudence

III-3- LE CIRCUIT DE DISTRIBUTION D'OPCVM

- Les diverses fonctions et acteurs
- Le distributeur
- Le centralisateur d'ordres
- Le gestionnaire du passif
- Le TCC des titres d'OPCVM
- Le teneur de registre nominatif
- Les différents liens contractuels
- Les difficultés rencontrées

III-4- REFORMES ET EVOLUTIONS

- La réforme du démarchage
- L'introduction du statut de conseiller en investissement financier (CIF)
- Le rapport « Delmas-Marsalet »
- La directive MIF et sa transposition

CONCLUSION